

AOT – 20260011001000

MISE EN PLACE D'UN DÉPÔT D'ATTELLES-ORTHÈSES PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE AU SEIN DES SERVICES DES URGENCES ET DES CONSULTATIONS EXTERNES DU CENTRE HOSPITALIER DE DENAIN À DESTINATION DES PATIENTS NON HOSPITALISÉS

Annexe 2 – Spécifications techniques
(Fiches techniques à fournir)

- Attelle de poignet

L'attelle de poignet doit être :

- En un seul modèle ambidextre, avec 4 tailles minimum ;
- Légère et plate ;
- Permettre la mobilité de l'ensemble des doigts ;
- Permettre la mise en place et le retrait facile avec une seule main (fermetures auto-agrippantes) ;
- Avec des zones intermédiaires ouvertes et des aérations afin que la peau et les plaies puissent continuer à respirer.

- Attelle de cheville

L'attelle de cheville doit :

- Permettre une stabilisation sécurisée et renforcée de la cheville ;
- Ne pas nécessiter d'être regonflée ou de maintenir un dispositif en place pour réguler la pression ;
- Être de forme anatomique, avec des coques latérales rigides dotées de coussins latéraux pneumatiques ou autres. Adaptation du rembourrage possible ;
- Pouvoir être adaptée à la largeur de pied par l'assemblage élastique des coques et maintenir le mollet par des bandes auto agrippantes ;
- Ne pas générer de douleur au patient par angulation ou position particulière du membre concerné à la mise en place ;
- Être lavable, d'un entretien facile ;
- Être présentée en pointure universelle à porter à droite / à gauche ;
- Permettre le port d'une chaussure de sport ou autre type à lacets.

- **Attelle de cheville junior**

L'attelle de cheville doit :

- Permettre une stabilisation sécurisée et renforcée de la cheville ;
- Ne pas nécessiter d'être regonflée ou de maintenir un dispositif en place pour réguler la pression ;
- Etre de forme anatomique, avec des coques latérales rigides ;
- Pouvoir être adaptée à la morphologie de l'enfant via des sangles réglables en hauteur et auto agrippantes ;
- Etre confortable avec inserts en mousse ;
- Etre lavable, d'un entretien facile.
- Etre présentée en pointure universelle à porter à droite / à gauche ;
- Permettre le port d'une chaussure de sport ou autre type à lacets.

- **Attelle d'immobilisation du genou**

L'attelle de genou doit être :

- Non articulée ;
- Ambidextre ;
- Adaptable aux différentes morphologies, réglable en largeur ;
- Avec des multi-compartiments pour réglages de la largeur des cuisses essentiellement ;
- Fixée au moyen d'attaches (velcro, boucles, etc...) très résistantes et faciles d'emploi. De préférence les fixations doivent être solidaires de l'attelle afin de ne pas être égarées ;
- Avec un revêtement intérieur confortable et anti glisse ;
- D'un entretien facile (les conditions d'entretien devront être précisées sur l'emballage) ;
- Dotée d'un emballage individuel protégé portant les mentions de taille, de référence et de numéro de lot ;
- Ne pas générer de douleur au patient par angulation ou position particulière du membre concerné à la mise en place.

- **Attelle de genou junior**

L'attelle de genou doit :

- Etre un modèle 3 volets (panneaux latéraux amovibles et réglables) avec bandes anti-glisse internes ;
- Etre facile à positionner ;
- Etre un modèle bilatéral.

- **Attelle de poignet pouce**

L'attelle d'immobilisation de pouce poignet doit :

- Etre rigide pour assurer un bon maintien du pouce ;
- Comporter des baguettes en aluminium préformées anatomiquement et adaptables individuellement ;
- Permettre la mobilité de l'ensemble des doigts ;
- Comporter un système de fixation VELCRO efficace et non traumatisant pour le pouce ;
- Etre confortable, respirante et d'un entretien facile ;
- Etre présentée en 2 modèles droit et gauche, dans plusieurs tailles ;
- Etre dans un conditionnement unitaire, avec lecture de taille facile.

- **Echarpe de bras**

L'écharpe d'immobilisation du bras doit :

- Etre mise en place très rapidement ;
- Avoir une contention réglable pour un ajustement adapté ;
- Etre très confortable avec une sangle capitonnée pour éviter l'inconfort ;
- Etre ambidextre (côté gauche et droit) ;
- Lavable ;
- Etre dans un conditionnement unitaire, facile à stocker, peu encombrant ;
- Etre proposée en au moins trois tailles.

- **Cannes anglaises**

Les cannes doivent être :

- Présentées par paire ;
- Ambidextres ;
- Légères, confortables ;
- Facilement réglables en hauteur de manière suffisamment fine pour correspondre à toutes les morphologies. Le réglage doit être sécurisé pour éviter les risques de rétractation ;
- Dotées d'une poignée avec butée ou équivalent pour éviter que la main glisse ;
- Dotées de sabots ou embouts adaptés antidérapants même en cas de sols mouillés ;
- Présentées dans au moins deux modèles : adulte (allant jusqu'à environ 130 kg) et pédiatrique ;
- Si possible, des modèles colorés pour la pédiatrie.

- **Chaussure de décharge de l'avant pied**

La chaussure doit :

- Permettre la stabilité, l'absorption des chocs et la décharge de la pression après les opérations ;
- Avoir une semelle amovible ;
- Etre compatible avec un pansement volumineux (des bandes auto-agrippantes permettent d'adapter les dimensions de la chaussure au type de pathologie) ;
- Pouvoir se porter à droite comme à gauche, avec repose de l'avant du pied et protection des orteils ;
- S'ouvrir suffisamment pour permettre une mise en place sans provoquer des douleurs ;
- Etre légère et facile à mettre en place avec une semelle antidérapante.

Autres dispositifs demandés :

- **Collier cervical**
- **Sangle acromio-claviculaire**
- **Gilet d'immobilisation d'épaule**
- **Orthèse de la main longue**
- **Attelle de pouce gauche et droite**
- **Attelle doigt-poignet**
- **Attelle poignet-main-doigt méta4-5 gauche et droite**
- **Genouillère**
- **Botte de marche**

Pour ces derniers dispositifs : répondre aux critères d'immobilisation et de confort.